

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 19 novembre 2020 à 18 heures 00

Date de convocation :
10 novembre 2020

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :
10 novembre 2020

Objet
 Désignation des délégués au SIVOM pour les compétences non communes avec la Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises. Aide à domicile

Mme STRADERE Michèle



Étaient présents :

Mesdames ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine, WINTERSTEIN Martine, Messieurs BALLARIN Jacques, DELORT Thierry, MADET Michel, MAURETTE Bernard, SALES André, VALLE Anthony.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire indique au conseil municipal qu'il est nécessaire de désigner 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants au SIVOM du Haut-Comminges pour les compétences non communes avec la Communauté de Communes (Aide à domicile).

Ces délégués doivent être différents des délégués de la Communauté de communes.

Sont ainsi désignés:

Délégués titulaires :

- DELORT Thierry
- SALES André
- WINTERSTEIN Martine

Délégués suppléants :

- MADET Michel
- VALLE Anthony
- VEYRIES Nadine

Cette délibération annule et remplace la délibération 202044 du 17 septembre 2020.

Acte rendu exécutoire après la dépôt en Sous-Préfecture le 25 novembre 2020.

Fait à Barbazan, le 20 novembre 2020.

Le Maire,

